

Nous sommes là pour vous aider



## Association

Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association

D'après le :



N° 12156\*03

# Dossier de demande de subvention

**A REMETTRE AVANT LE 31 DECEMBRE 2021**

### Les priorités pour 2022

La ville De Ruffec accompagne prioritairement les associations qui participent au rayonnement du territoire et qui conduisent notamment un projet éducatif, culturel et social, démontrant ainsi :

- **la richesse de leur accueil**

(qualité de l'encadrement, intégration des personnes en situation de handicap, promotion de l'égalité femmes/hommes et lutte contre les discriminations, rapprochement entre les générations),

- **leur engagement au sein de la Ville**

(développement d'animations sur le territoire, interventions dans les quartiers et accès facilité à la pratique pour tous ; mixité urbaine, fonctionnement respectueux de l'environnement et développement durable ; gestion démocratique et transparente).

### **Vous trouverez dans ce dossier :**

- Des informations pratiques pour vous aider à le remplir
- Une demande de subvention (fiches 1-1, 1-2, 2)
- Une attestation (fiche 3)
- La liste des pièces à joindre au dossier (fiche 4)

Envisagez-vous d'envoyer ce dossier à l'une ou plusieurs des administrations suivantes (cochez la ou les case(s) correspondante(s) et donnez les précisions demandées) :

**Etat**  
Départemental ministériel .....

Direction .....

**Région** .....

Direction .....

**Département** .....

Direction .....

**Commune ou EPCI (intercommunalité)**

Direction .....

**Autre (préciser)**

.....

Cadre réservé au service

## Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de l'État. Il peut être utilisé pour les collectivités territoriales et les établissements publics. Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association qui relève de l'intérêt général. Dès lors, il ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissements.

**Ce dossier a été établi conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics.**

Le dossier comporte 5 fiches.

### → Fiche n° 1.1 et 1.2 : Présentation de votre association

Pour bénéficier d'une subvention, **vous devez disposer** :

- d'un numéro SIRET ;

*Si vous n'en avez pas, il vous faut le document CERFA N°11680\*01 et l'envoyer à l'INSEE Direction Poitou-Charentes 5 Rue Sainte Catherine BP557 86020 POITIERS CEDEX d'un numéro RNA, ou à défaut, du numéro de récépissé en préfecture ;*

Ces références constitueront vos identifiants dans vos relations avec les services administratifs.

Le numéro RNA (répertoire national des associations) est attribué à l'occasion des enregistrements de création ou modification en préfecture.

### → Fiche n° 2 : Compte rendu financier de votre association<sup>1</sup>

Ce compte rendu est à dupliquer et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au titre duquel la subvention a été accordée, accompagné du dernier **rapport annuel d'activité** et des **comptes approuvés** du dernier exercice clos.

Le **compte rendu financier** est composé d'un tableau accompagné de son **annexe explicative** et d'un **bilan qualitatif** de l'action.

Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif<sup>2</sup>, il vous suffit de le transmettre en ne faisant figurer sur la fiche que le montant de la subvention demandée.

### → Fiche n° 3 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Attention : Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

### → Fiche n° 4 : Pièces à joindre

**Pour tout renseignement complémentaire**

➤ vous pouvez contacter Anne Léger :

- **05 45 31 09 75**
- [Gestiondessalles.ruffec16@orange.fr](mailto:Gestiondessalles.ruffec16@orange.fr)

<sup>1</sup> Obligation prévue par l'article 10 de la loi n° 2000-321 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration. Cf. arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 publié au Journal officiel du 14 octobre 2006.

<sup>2</sup> Règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations homologué par l'arrêté du 8 avril 1999 (J.O n° 103 du 4 mai 1999 page 6647).

# 1-1. Présentation de votre association

## Identification

Nom : .....

Sigle : .....

Objet : .....

**Activités principales réalisées :** .....

Adresse de son siège social : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Courriel : .....

Adresse site internet : .....

Adresse de correspondance, si différente du siège : .....

Code postal : ..... Commune : .....

L'association est elle (cocher la case) : nationale  départementale  régionale  locale

**Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association** (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*) : .....

**Identification du responsable de l'association** (président(e) ou autre personne désignée par les statuts)

Nom / Prénom : ..... Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

## Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom / Prénom : ..... Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....



# 2. Bilan 2021

Joindre si nécessaire tout document complémentaire

## Projet associatif de l'association (à joindre en annexe)

Quels en sont les axes principaux ? :

Date de votre dernière assemblée générale : .....

de la prochaine AG : .....

## En 2021

### Les faits marquants :

### Les participations à d'éventuels dispositifs ou implication à la vie de la Commune :

PARTICIPATION A LA VIE LOCALE						
Type d'action	Accueil des scolaires (1)	Actions municipales (2)	Actions caritatives (3)	Actions pour la santé (4)	Action d'insertion (5)	Autres actions (6)
Nombre d'actions						

#### Exemples :

(1) : accompagnement éducatif ...

(2) : participation aux stages arts et sports, Forum Sport Santé Environnement, animations

(3) : participation au téléthon...

(4) : programme nutrition santé...

(5) : partenariat avec les CSCS, intervention dans les quartiers...

## Pour l'exercice 2022

### Quels arguments, pouvez-vous présenter pour justifier une aide en fonctionnement ?

(en dehors de projets spécifiques à décrire éventuellement en annexe)

ex : perspectives ou pérennisation d'emploi, transports collectifs, charges ou spécificités à préciser...

### Rayonnement de la structure .....

(international, national, régional, départemental ou local)

### 3. Déclaration sur l'honneur

**Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande** (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée.** Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom) .....  
représentant(e) légal(e) de l'association, .....  
.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

- demande une subvention de :..... €

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association :

Fait, le ..... à .....

Signature

---

#### ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 4441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

# 4. Pièces à joindre à votre dossier de demande de subvention

## Pour une première demande :

1. Les **statuts régulièrement déclarés**, en un seul exemplaire. Si l'association est enregistrée dans le RNA (cf. page 2), il n'est pas nécessaire de les joindre.
2. La **liste des personnes chargées de l'administration de l'association** régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau, ...). Il n'est pas nécessaire de la joindre si l'association est enregistrée dans le répertoire national des associations (RNA).
3. Un **relevé d'identité bancaire**, portant une adresse correspondant à celle du n°SIRET.
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire**.
5. **Les comptes approuvés du dernier exercice clos et le budget prévisionnel**.
6. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153.000 euros de dons ou de subventions.
7. Le cas échéant, la référence de la publication sur le site Internet des JO des documents ci-dessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre.
8. Le plus récent rapport d'activité approuvé.
9. Annexe n° 1 complétée

## Pour un renouvellement :

1. L'ensemble des documents demandés ci-dessus (sauf point 1)
2. Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale**. Si l'association est enregistrée dans le RNA, ce n'est pas nécessaire ;
3. Annexe n°1 complétée

# ANNEXE 1

LIEU DE RESIDENCE	ADULTES		ENFANTS JUSQU'A 18 ANS	
	HOMMES	FEMMES	GARÇON	FILLE
RUFFEC				
LES ADJOTS				
BARRO				
BIOUSSAC				
BERNAC				
BRETTES				
LA CHEVRERIE				
CONDAC				
COURCOME				
COUTURE				
EMPURE				
LA FAYE				
LA FORET DE TESSE				
LONDIGNY				
LONGRE				
LA MAGDELEINE				
MONTJEAN				
NANTEUIL EN VALLEE				
PAIZAY NAUDOIN				
EMBOURIE				
POURSAC				
RAIX				
SAINT GEORGES				
SAINT GOURSON				
SAINT MARTIN DU CLOCHER				
SAINT SULPICE DE RUFFEC				
SALLES DE VILLEFAGNAN				
SOUVIGNE				
TAIZE AIZIE				
THEIL RABIER				
TUZIE				
VERTEUIL SUR CHARENTE				
VILLEFAGNAN				
VILLEGATS				
VILLIERS LE ROUX				
AUTRES :				